

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1486

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 10

I. – À l’alinéa 5, après le mot :

« enfants »,

insérer le mot :

« âgés ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à l’alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.